



Conseil économique et social

Distr. générale
8 juillet 2024
Français
Original : espagnol

Session de 2024

27 juillet 2023-24 juillet 2024

Point 12 e) de l'ordre du jour

**Questions de coordination, questions relatives
au programme et autres questions : programme
à long terme d'aide à Haïti**

Lettre datée du 20 mai 2024, adressée à la Présidente du Conseil économique et social par la Représentante permanente du Guatemala auprès de l'Organisation des Nations Unies

Conformément à la résolution 1999/4 du Conseil économique et social en date du 7 mai 1999 et à la décision 2004/322 du 11 novembre 2004, j'ai l'honneur de vous informer que le Guatemala demande à devenir membre du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti.

Le Guatemala sait le rôle précieux que joue le Groupe consultatif ad hoc sur Haïti en tant que forum chargé de promouvoir la coopération et le soutien en faveur du développement d'Haïti parmi ses membres et dans l'ensemble du système des Nations Unies. Les difficultés auxquelles Haïti fait actuellement face ont motivé la décision du Guatemala d'accompagner les efforts conjoints déployés par la communauté internationale et régionale. Ainsi, il paraît hautement pertinent au Guatemala de contribuer aux travaux du Groupe consultatif ad hoc.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil économique et social, au titre du point 12 e) de l'ordre du jour.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente
(Signé) Carla Maria **Rodríguez Mancía**

